



Mots. Les langages du politique

92 | 2010

Rumeurs en politique

Thomas Fromentin, Stéphanie Wojcik éd., *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*

Alice Krieg-Planque



Éditeur

ENS Éditions

Édition électronique

URL : <http://mots.revues.org/19599>

ISSN : 1960-6001

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

Pagination : 121-129

ISBN : 978-2-84788-209-4

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Alice Krieg-Planque, « Thomas Fromentin, Stéphanie Wojcik éd., *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 02 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/19599>

© ENS Éditions

Comptes rendus de lecture

Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen

Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik éd.

Préface de Jean-Michel Eymeri-Douzans

Paris, L'Harmattan, 2008, 314 p.

Les savoirs et les pratiques que l'on peut qualifier de « profanes », d'« amateurs » ou encore d'« ordinaires » sont l'objet d'attention dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. En sciences du langage, le regain d'intérêt¹ pour la linguistique populaire et pour les représentations métalinguistiques ordinaires rappelle que l'analyse de la langue et du discours passe notamment par les connaissances et les propos qui se forment à leur sujet en dehors de la sphère savante. En anthropologie, il est inhérent à la démarche de considérer les valeurs et croyances ordinaires comme des facteurs structurants de l'organisation sociale. En sociologie, les déterminants de l'action sont difficilement identifiables sans le recours à des notions qui s'apparentent, fût-ce de façon implicite et lointaine, à celle de « représentation sociale ». En dehors de toute considération disciplinaire, un récent colloque intitulé « Gouverner l'incertitude : les apports des sciences sociales à la gouvernance des risques sanitaires environnementaux »² a rappelé comment les problématiques actuellement en vogue du risque sanitaire et environnemental ne pouvaient être pensées sans une réflexion sur le *savoir profane*, l'*expertise profane*, l'*expertise militante*, etc. La notion d'« épidémiologie populaire », par exemple, proposée par le sociologue américain Philippe Brown³ et reprise notamment par Yannick Barthe⁴, est utile pour comprendre la façon dont les populations apportent leurs contributions aux débats et controverses sanitaires. En science politique, qu'il s'apparente à l'usager, à l'administré, à l'habitant, au riverain ou encore au citoyen, le profane suscite une veine de travaux auquel le présent ouvrage apporte sa contribution.

Ainsi que le titre l'indique, c'est tout particulièrement dans son articulation avec le politique que le profane intéresse cet ouvrage collectif, comme ailleurs il peut retenir l'attention des chercheurs dans son rapport à la justice (Michel,

1. Pour ne citer que trois numéros de revues : *Recherches linguistiques*, n° 30, 2009 ; *Pratiques*, n° 139-140, 2008 ; *Langages*, n° 154, 2004.
2. Colloque organisé par l'Afsset, le réseau Risques et société et Mines Paris Tech, École des Mines, à Paris, les 6 et 7 juillet 2009.
3. Brown, 1992, p. 267-281 et 1995, p. 91-112.
4. Callon, Lascombes, Barthe, 2001.

Willemez, 2007), ou sur la façon dont il amène à repenser la frontière entre amateurs et professionnels dans le domaine du journalisme⁵ ou des pratiques s'expérimentant sur Internet⁶. Dirigé par Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, deux chercheurs dont les travaux sont associés à des questions liées à la démocratie participative⁷, le volume prolonge la journée d'étude « Rhétoriques et pratiques scientifiques et sociales du "profane" » qui avait été organisée par le Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP) et l'Institut d'études politiques de Toulouse en 2005.

Dès le préambule, les coordinateurs soulignent le caractère problématique de la notion de « profane » dans le domaine politique. En effet, celle-ci suppose une opposition sacré/profane dont il serait possible d'opérer la projection sur l'opposition représentant/représenté. Or rien n'indique, écrivent bien Thomas Fromentin et Stéphanie Wojcik, qu'un tel transfert de qualités soit pertinent : en dépit d'étayages historiques, symboliques et théoriques qui permettent de mettre en évidence le caractère extraordinaire du représentant, il n'est pas si certain que « la représentation politique conduite à sacraliser le représentant » ni qu'elle « rende profane le représenté » (« Sacré et profane, figures intangibles de la représentation politique? », p. 16). Les conditions contemporaines d'exercice de la représentation donnent plutôt à observer une « banalisation de l' élu » (p. 24) à laquelle concourt une montée en puissance de la figure concurrente de l'expert, dont la légitimité tirée de la compétence technique et scientifique fait de l'ombre à la légitimité démocratique qui confère sa force au représentant. Quant au représenté, « les évolutions relativement récentes du droit et des pratiques politiques tendent à reconnaître désormais aux citoyens profanes une aptitude à exercer de manière légitime l'activité sinon de participation aux affaires publiques, tout du moins de leur discussion » (p. 32). La mise en scène d'une telle aptitude est renforcée par le développement des dispositifs délibératifs et participatifs liés à l'Internet, auxquels Stéphanie Wojcik porte d'ailleurs un intérêt particulier, comme en témoigne sa coordination, avec Fabienne Greffet, d'un récent numéro de revue (Greffet, Wojcik, 2008).

Le caractère problématique de la notion de « profane » est souligné égale-

5. Voir par exemple récemment la journée d'étude sur « L'ordinaire du journalisme » organisée par le CRAPE (Université Rennes 1), l'ELICO (Université Lyon 2) et le GRIPIC (Université Paris-Sorbonne) dans le cadre du cycle « Regards croisés sur les enjeux contemporains du journalisme » du REJ (Réseau d'étude du journalisme), Paris, CELSA, 3 juillet 2009. Voir également la programmation de la journée d'étude sur « Médias, amateurisme et journalisme » organisée à Rennes par le CRAPE et Sciences Po Rennes, 12 mars 2010.
6. Voir par exemple récemment le séminaire « Politiques et technologies de l'amateur » organisé en 2008-2009 dans le cadre du programme « Pratiques socio-culturelles » du projet THD Cap Digital et coordonné par Laurence Allard, Paris, IRI (Institut de recherche et d'innovation), Centre Georges Pompidou.
7. Thomas Fromentin, thèse de doctorat (en cours) sur « La démocratie délibérative en droit public », Université Paris 2, CERSA-CNRS. Stéphanie Wojcik, 2005.

ment par Loïc Blondiaux dans l'introduction générale et par Daniel Gaxie dans la conclusion générale.

Le premier, dans un texte intitulé « Le profane comme concept et comme fiction politique. Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains : les avatars d'une notion », rappelle que le profane n'a de sens qu'en tant que rôle dans une relation sociale d'autorité, et non pas comme catégorie sociale ou comme groupe. Loïc Blondiaux propose ensuite de questionner le sujet sous deux aspects. D'une part, il suggère d'interroger « ce que les dispositifs font aux "profanes" » (p. 42) : il s'agit de voir comme les différentes « technologies du profane » consacrent un nouvel acteur politique. D'autre part, il invite à se demander « ce que les profanes font aux dispositifs » (p. 46) : il s'agit là, à travers l'étude des trajectoires et des carrières de profanes, d'analyser la manière dont les panels se transforment, éventuellement, en publics.

Daniel Gaxie, de son côté, rappelle que la notion de « profane » en sciences sociales trouve ses origines en sociologie des religions, et considère qu'il faut approfondir l'analogie plutôt que de la dissimuler ou d'y renoncer. Dans sa contribution « Les profanes en politique : réflexions sur les usages d'une analogie », l'auteur estime que l'analyse de la division du travail religieux doit permettre de penser la division du travail politique dont, en conclusion, il se demande si elle subit ou non une redistribution dans le contexte de la multiplication des dispositifs de participation. Le texte souligne le caractère ambivalent des évolutions en cours dans la relation entre gouvernants et gouvernés.

Chacun des neuf chapitres du volume, tout en posant les interrogations soulevées par les concepts utilisés, s'emploie à mettre en valeur les éclairages que ceux-ci suscitent dans l'analyse de tel ou tel objet.

Dans une contribution intitulée « Intérêt et limites de la notion de "profane" à travers l'analyse des débats télévisés intégrant des citoyens anonymes », Pierre Lefébure synthétise et questionne l'état de la littérature sur le sujet, dans la continuité d'une recherche menée pour le doctorat (2005). Cette littérature est porteuse, selon lui, de deux principaux points de vue. Dans un premier ensemble de travaux (qui a fréquemment recours à l'analyse de contenu ainsi qu'à la critique des dispositifs télévisuels), les chercheurs ont tendance à conclure que le « citoyen anonyme » est confiné dans des situations qui tendent à révéler sa faible compétence : ces travaux, souligne Pierre Lefébure, pointent l'instrumentalisation des profanes à partir de l'inégale répartition des ressources entre types de participants. Dans le deuxième ensemble (où le domaine anglo-saxon est bien représenté et où priment les études de réception des produits culturels), l'accent est mis, avec des conclusions plus positives, sur la fonction sociale des débats télévisés. Nourris par les *cultural studies*, ces travaux se consacrent à des analyses des dynamiques qui se livrent sur les plateaux et par leur truchement, pour aboutir à l'idée que les débats

télévisés portent des possibilités d'émancipation des citoyens à partir de la mobilisation des identités sociales.

Dans le second chapitre de l'ouvrage, Thomas Marty et Antoine Schwartz, connaisseurs respectivement du domaine électoral⁸ et de socio-histoire des idées⁹, s'intéressent aux conditions d'émergence de spécialistes du commentaire de l'activité politique et des résultats électoraux (« À bonne distance. Activités intellectuelles, expériences politiques et figure de l'« électeur profane », fin 19^e-début 20^e siècle ». En s'appuyant en particulier sur des textes parus entre 1863 et 1911 et signés par des acteurs qui se situent à l'intersection des champs littéraire, intellectuel et politique (ouvrages et fascicules, ou encore articles publiés dans *La Revue des Deux Mondes* ou *La Revue de Paris*), les auteurs montrent comment de telles pratiques d'écriture et d'édition participent aux modalités de la différenciation entre « profanes » et « professionnels » de la politique. Sans surestimer l'importance de leur objet, Thomas Marty et Antoine Schwartz considèrent que « ce mouvement intellectuel disparate [...] œuvre à l'enregistrement [...] de la frontière symbolique qui sépare des électeurs ordinaires et des « spécialistes » de la politique, candidats et auxiliaires » (p. 89).

Dans « « Profane toi-même ! » Construction et déconstruction de la légitimité de l'expression des profanes dans deux dispositifs participatifs », Judith Ferrando y Puig s'appuie sur des données de terrain produites dans le cadre d'une thèse de doctorat (2007), d'une part autour d'une conférence de citoyens menée par une association nationale regroupant les élus en charge des transports, et d'autre part autour des « Ateliers du déplacement » d'une grande agglomération de l'Ouest de la France. Sont tout d'abord décrites les conditions de l'appel au profane, c'est-à-dire les situations qui, dans les deux cas, ont amené à avoir recours à des panels de « citoyens ordinaires » – dont l'auteur ne manque pas de rappeler le caractère problématique. Judith Ferrando y Puig étudie ensuite la manière dont les décideurs et les experts confèrent au profane une compétence qu'ils s'emploient éventuellement à lui dénier, ainsi que la façon dont le profane, pour sa part, se construit une identité légitime et une compétence pour parler. Elle s'attarde notamment à souligner, ici, la diversité des stratégies individuelles par lesquelles le profane tente d'échapper à son statut ou d'en assurer la valorisation. Pour terminer, l'auteure observe la façon dont les déclarations des participants, à l'issue de ces opérations de démocratie participative, ont fait l'objet d'une « traduc-

8. Thomas Marty, thèse de doctorat (en cours) en science politique : « Mobilisation politique et analyse électorale au service de l'établissement de la représentation proportionnelle. Histoire sociale d'une utopie réformatrice de la politique (fin 19^e siècle-début 20^e siècle) », Université Paris Ouest Nanterre.
9. Antoine Schwartz, thèse de doctorat (en cours) en science politique sur « La formule de gouvernement des libéraux du Second Empire (1857-1875) », Université Paris Ouest Nanterre.

tion» (au sens de la sociologie de l'innovation) lors de la phase de restitution publique, soulignant la façon dont celle-ci est formulée de façon à être audible par ces destinataires que sont les élus et les techniciens de leurs services.

Le quatrième chapitre est proposé par Antoine Pelicand sous le titre «Rapprocher la justice : les ambiguïtés du recours au profane». Un travail de thèse¹⁰ permet à l'auteur d'historiciser le recours au profane sur la scène judiciaire. Antoine Pelicand remarque que l'introduction de profanes dans les instances du jugement est bien antérieure à la mise en place d'une justice de proximité à partir de 2002 : le juge de paix correspondait déjà à la prise en charge par un non-magistrat de la résolution de petits litiges. Mais l'auteur remarque aussi que si le juge de paix bénéficiait d'une forte reconnaissance sociale, les initiatives politiques consistant à instaurer des juges de proximité dans les années 2000 sont au contraire plutôt mal reçues par l'ensemble des acteurs du champ judiciaire. Antoine Pelicand interroge alors les changements qui ont prévalu dans la légitimité de l'institution judiciaire et soumet à l'étude critique les discours des porteurs des réformes pour saisir les motifs de propositions qui ne peuvent manifestement pas être appréhendées comme de simples aspirations à prolonger le système du juge de paix. Ayant analysé différents discours politiques et institutionnels qui ont contribué à la mise en place des juges de proximité, l'auteur observe que les initiateurs s'alimentaient implicitement à une lecture des évolutions tant sociales que judiciaires que l'on peut traduire comme suit. Les promoteurs de la réforme se sont appuyés sur la thèse selon laquelle il existerait, pour reprendre une formule, un «engorgement des tribunaux», dont ils ont imaginé qu'il était provoqué majoritairement par des contentieux résultant d'une «carence des médiations sociales traditionnelles (familiales, religieuses, syndicales ou politiques)» (Rapport sénatorial 1996, cité p. 153). Prenant acte de ce présumé envahissement des tribunaux par les dysfonctionnements les plus divers de la société, ces promoteurs ont estimé judicieux de confier la résolution de ce type de problèmes aux juges de proximité, tandis que les magistrats professionnels pouvaient continuer d'assurer, dans des conditions un peu plus supportables, l'exercice de la justice comme science juridique et technique du jugement. Ainsi, c'est à une analyse des discours politiques sur l'institution judiciaire que nous invite Antoine Pelicand, avec la possibilité de mieux comprendre la façon dont les initiatives qui entendent réformer cette dernière sont pensées et argumentées.

De son côté, Julien Talpin s'intéresse aux savoirs que les citoyens mobilisent – et sont incités à mobiliser – dans le cadre de dispositifs participatifs qui visent en particulier à débattre des budgets de la municipalité dont ils relèvent. Dans «Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et

10. Antoine Pelicand, thèse de doctorat (en cours) en sociologie sur «Les juges face au territoire (vocations, recrutement et contrôle des juges de paix (fin du 19^e) et de proximité (2002-2007)», Université de Nantes.

confinement de la compétence civique au sein de dispositifs du budget participatif», l'auteur met à contribution les données qu'il a recueillies lors de trois enquêtes ethnographiques comparées au sein d'institutions de budget participatif (à Morsang-sur-Orge en banlieue parisienne, à Rome en Italie et à Séville en Espagne), et dont il a pu donner une plus ample présentation dans le cadre de sa thèse (2007). Julien Talpin conclut que, dans ces dispositifs participatifs locaux, c'est principalement le savoir d'usage qui est valorisé, au détriment par exemple du savoir militant, du savoir professionnel ou de divers savoirs politiques et techniques. D'après l'auteur, ces types de compétences sont moins mobilisables que le savoir d'usage dans ces contextes « car elles risquent de remettre en cause la distribution des rôles civiques définie par les élus à l'origine de ces dispositifs » (p. 161).

C'est à partir de la question du nucléaire que Sezin Topçu interroge le profane, dans une contribution précisément intitulée « Tensions liées aux rhétoriques du "profane" : le cas du nucléaire ». Comme le rappelle l'auteure, « le fait de savoir qui est profane, qui est expert, qui est compétent ou qui ne l'est pas se situe au cœur du jeu d'argumentation qui domine les controverses nucléaires » (p. 185). C'est donc la notion elle-même que Sezin Topçu s'emploie à questionner, en cohérence avec son projet doctoral¹¹. L'auteure identifie différentes figures possibles du profane telles qu'elles ont cours chez les acteurs impliqués dans le débat : le « profane émotionnel », dont sont glossées les peurs et l'irrationalité, le « profane candide capable », individu ignorant mais apte à articuler son bon sens avec un point de vue informé, et le « profane hybride », construction socio-politique caractéristique des débats contemporains. Elle souligne ensuite les mérites et limites du profane tel qu'il est construit par les *sciences studies* (le « profane épistémologique »), pour terminer en mettant en évidence l'aversion dont le couple « profane/expert » fait majoritairement l'objet chez les acteurs opposés au nucléaire, qui y voient l'instrument de la dépolitisation du dossier.

Isabelle Hajek apporte sa contribution à l'ouvrage sous le titre « Du débat social au débat public : mobilisation citoyenne autour de la mise en place d'une politique de gestion des déchets ménagers. Le cas de Marseille et des Bouches-du-Rhône ». Considérant la façon dont des projets d'implantation d'usines d'incinération sont sources de conflits entre les pouvoirs publics et la population, l'auteure montre comment des collectifs opposés à ces projets vont, peu à peu, imposer une mise en débat. S'appuyant sur une recherche de terrain approfondie (2008), Isabelle Hajek identifie les phases par lesquelles les collectifs mobilisés vont reposer les termes du dossier, en construisant l'incinération comme technique polluante et comme problème de santé

11. Sezin Topçu, thèse de doctorat (en cours) en histoire des sciences et des techniques : « Critique et gestion de la critique dans l'histoire de l'énergie nucléaire en France (1968-2008) », Centre Alexandre Koyré, EHESS.

publique, y compris sur la toile de fond thématique plus large des diverses crises sanitaires qui se sont succédé en France depuis le début des années quatre-vingt-dix. Ici, peut-on conclure, c'est bien la construction d'un problème public par le profane qui amène la mise en place de procédures institutionnelles de consultation de la population.

Dans un VIII^e chapitre, Cécile Cuny s'appuie sur une enquête menée auprès d'habitants d'un grand ensemble de l'est de Berlin engagés dans des situations de participation au cours desquelles la mobilisation de savoirs sert à étayer une argumentation (« Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'est de Berlin »). De ces observations sur un terrain qui lui est familier¹², elle conclut que la nature et la formalisation des savoirs auxquels les acteurs ont recours sont fortement dépendantes des situations qui les sollicitent. Plus précisément, Cécile Cuny identifie trois types de savoirs, auxquels correspondent trois modalités d'élaboration de la figure du profane : dans la première situation, le recours au « sens commun » donne lieu à la construction du profane comme habitant ordinaire ; dans la seconde, la valorisation du « savoir local » participe à la mise en place du profane comme figure extra-locale ; dans une troisième situation, la « contre-expertise » amène à dessiner la figure du profane comme amateur.

Sous le titre « La participation des citoyens à des projets d'intérêt public. Enquête sur le programme culturel d'une fondation », Sabine Rozier s'intéresse à un programme d'action culturelle de la Fondation de France, caractérisé en particulier par le fait qu'il repose sur la participation active des citoyens à des actes de commande artistique, dont ceux-ci deviennent ainsi, jusqu'à un certain point, les « commanditaires ». Forte de sa connaissance des transformations de l'action publique qu'induisent les nouvelles formes du mécénat (2001), l'auteure décrit la procédure établie pour « Nouveaux commanditaires » (nom du programme). Elle relève qu'à travers celle-ci apparaissent des conceptions relativement originales tant de l'implication des citoyens dans leur environnement culturel que de la relation de l'artiste à ses publics : tout au long de la réalisation du projet, le profane semble valorisé dans ses compétences, sa légitimité et sa capacité à prendre la parole et à la recevoir. Sabine Rozier identifie alors les conditions qui favorisent l'engagement de citoyens ordinaires dans l'opération : organisation des réunions des acteurs impliqués dans un cadre familial, existence de relations d'interconnaissance préalables, valorisation de l'expression de points de vue s'appuyant sur un vécu personnel et des expériences singulières, et présence d'un médiateur qui non seulement rend techniquement possible le projet mais aussi facilite l'expression de chacun. C'est ainsi sur

12. Cécile Cuny, thèse de doctorat (en cours) en sciences sociales : « Les formes d'action collective et de participation dans un grand ensemble de l'est de Berlin à partir d'une enquête ethnographique intégrant la pratique de la photographie », Université Paris 8 et Université Humboldt de Berlin.

une contribution qui rappelle la complexité du sujet que s'achève cet ouvrage collectif consacré au « profane en politique » : si l'étude de Sabine Rozier montre que des citoyens ordinaires peuvent trouver leur place dans la décision, elle rappelle aussi que cette participation ne saurait se passer – du moins dans le cas présent – d'une institution qui l'organise et qui fournit, au moins en partie, les compétences techniques et sociales qui l'encadrent.

Alice Krieg-Planque
Université Paris 12 Paris-Est
Département de communication politique et publique

Références

- ACHARD-BAYLE Guy, LECOLLE Michelle éd., 2009, *Recherches linguistiques*, n° 30, *Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique*.
- ACHARD-BAYLE Guy, PAVEAU Marie-Anne éd., 2008, *Pratique*, n° 139-140, *Linguistique populaire ?*
- BEACCO Jean-Claude éd., 2004, *Langages*, n° 154, *Représentations métalinguistiques ordinaires et discours*.
- BROWN Philippe, 1992, « Popular epidemiology and toxic-waste contamination: lay and professional way of knowing », *Journal of Health and Social Behaviour*, vol. 33, n° 3, p. 267-281.
- 1995, « Popular epidemiology, toxic waste and social movements », *Medecine, health and risk. Sociological approaches*, J. Gabe éd., Oxford, Blackwell Publishers, p. 91-112.
- CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- FERRANDO Y PUIG Judith, 2007, « Le citoyen, le politique et l'expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Étude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion », thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 5.
- GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie éd., 2008, *Réseaux. Communication, technologie, société*, vol. 26, n° 150, septembre, *Parler politique en ligne*.
- HAJEK Isabelle, 2008, « La contribution des acteurs socio-associatifs à l'élaboration de la question environnementale : d'une sociologie de la connaissance à la construction d'une grammaire politique élargie. Le cas de la mobilisation contre l'incinération des déchets à Marseille », thèse de doctorat en sociologie, Université Aix-Marseille 1.
- LEFÉBURE Pierre, 2005, « Quand des citoyens discutent le lien représentatif. Approche compréhensive de la réception de l'imagerie démocratique véhiculée par la télévision », thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris.
- MICHEL HÉLÈNE, WILLEMEZ Laurent éd., 2007, *La justice au risque des profanes*, Paris, PUF.
- SABINE Rozier, 2001, « L'entreprise-providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960-2000 », thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1.

- TALPIN Julien, 2007, « Schools of Democracy: How Ordinary Citizens Become Competent in Participative Budgeting Institutions », thèse de doctorat en sciences politiques, Institut universitaire européen de Florence.
- WOJCIK Stéphanie, 2005, « Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées », thèse de doctorat en science politique, Université des sciences sociales de Toulouse.